

Libération

LUNDI 4 MARS 2002

## L'ÉVÉNEMENT

### Huit candidats *et la réforme de l'État*

Quelles sont les trois réformes que vous allez mener ?

Comment allez-vous lever les blocages ?



Alain Madelin

**Il y a une fenêtre d'opportunité** pour réformer la France. L'été sera mis à profit pour engager une première étape de la réforme de l'État par les réexamens de ses missions par l'engagement de contrats de modernisation en favorisant chaque fois que nécessaire la création d'agences contractuelles ou la délégation de gestion. Une commission de «recodification» sera nommée avec la mission de dégager un droit plus simple, plus lisible et plus juste. Après avoir mené une refondation sociale et fiscale, je ferai voter une loi-cadre sur la réforme des retraites avec un mécanisme fiscal simple pour favoriser la création de fonds de pension.

**J'ai ma méthode pour faire bouger l'État.** Il faut agir vite: ce qu'on ne fait pas au début, on ne le fait pas après. Je dispose de 200 jours pour faire bouger la France: 100 jours d'action avec le gouvernement, 100 jours avec le Parlement. Les réformes doivent être présentées comme des chances et non comme des punitions. Face aux intérêts ou aux avantages acquis que l'on peut être parfois amené à bousculer, il est nécessaire de proposer toujours un jeu gagnant gagnant. Il faut racheter, échanger, garantir ces acquis. Mais aussi les étendre pour les nouveaux entrants. Et surtout faire participer, intéresser et récompenser. On a tous à y gagner.